

S E R M O N
 Q U A T R I E' M E,
 P R O N O N C E'
 A
 C H A R E N T O N,

Le jour de la Pentecoste, 31. de
 May, 1626.

Rom. 8. vers. 2. *Car la Loy de l'Esprit de vie qui est en Jesus-Christ, m'a affranchy de la loy du péché & de la mort.*

MEs Freres, Trois choses doivent estre considérées en nostre salut: le Pere qui nous le procure: le Fils qui nous le merite: & le St. Esprit qui nous l'applique. Or les trois Festes, de Noël, de Pasque & de la Pentecoste, nous proposent ces trois choses. En la feste de Noël, vous voyez le Pere qui nous procure le salut, en envoyant son

E 7

Fils

Fils au monde. En la Pasque vous voyez le Fils, nous méritant le salut, par le sacrifice de la croix, & ressuscitant pour nostre justification: en la Pentecoste vous voyez le St. Esprit, envoyé du Ciel en nos cœurs, pour nous appliquer le salut, acquis par le Fils, & procuré par le Pere. Car que le Pere eust envoyé son Fils en la terre, cela ne satisfaisoit point, si Jesus-Christ n'eust souffert; & que le Fils eust souffert, cela ne nous profitoit point, s'il ne nous estoit appliqué par le St. Esprit. C'est pourquoi St. Pierre dit que nous sommes élus, selon la providence de Dieu le Pere, à l'obéissance & à l'aspersion du sang de Jesus-Christ, par la sanctification du St. Esprit. Il nous propose la providence du Pere, par laquelle le salut nous a esté ordonné. Il nous propose le sang du Fils, par lequel le salut nous a été mérité; mais en troisième lieu, il nous propose l'aspersion de ce sang sur nos ames; c'est-à-dire, l'application du mérite de Christ, par la sanctification du St. Esprit. Ce qui nous montre de quelle importance est en l'Eglise Chrestienne, l'envoy du St. Esprit, que nous célébrons aujourd'huy. La Pentecoste ancienne étoit la feste pour la Loy que Dieu avoit donnée au peuple d'Israël, cinquante jours après la Pasque. Or Je-

sus-

1 Pier.
2.

Jes-Christ ayant voulu souffrir à la feste de Pasque, comme estant le corps & la vérité des figures, a voulu aussi à la Pentecoste envoyer son St. Esprit, d'autant que son Esprit répond à la Loy, comme étant la vertu par laquelle s'accomplit en nos cœurs, ce que la Loy requéroit au dehors; car la Loy estoit une lettre écrite en la pierre, & partant sans efficace, mais le St. Esprit est la vertu intérieure, qui la met & escrit en nos cœurs. Comme donc en la Pentecoste ancienne, Dieu avoit donné la Loy en des Tables de pierre; en la Pentecoste Chrestienne Jesus-Christ, par le doigt de son Esprit, escrit sa loy en nos cœurs: pour vous dire, qu'en la Pentecoste Chrestienne, est par le St. Esprit ôtée la pierre, c'est-à-dire, l'endurcissement naturel de nos ames. C'est pourquoy le Seigneur, au ch. 36. d'Ezechiel, fait allusion à cette pierre du Vieux Testament, & à l'avantage de la Pentecoste Chrestienne, disant verl. 26. *Je mettrai dedans vous un esprit nouveau & j'osterai le cœur de pierre hors de vostre chair, & vous donnerai un cœur de chair, & mettrai mon Esprit au dedans de vous, & ferai que vous cheminerez en mes statuts & que vous garderez mes ordonnances & les ferez: & l'Apôtre 2. Cor. 3. Vous estes l'Epistre de Christ, ad-*
mi-

ministrée par nous, écrite non point d'ancre, mais de l'Esprit du Dieu vivant, non point en plaques de pierre, mais en plaques charnelles du cœur. Et pourquoy voyez-vous si souvent au Nouveau Testament qu'opposition est faite entre l'esprit & la lettre, que pour vous montrer que nous avons en la Pentecoste Chrestienne, la vérité & l'effect de ce que la Loy ancienne requeroit en vain des pécheurs? Que si vous objectez qu'au jour de la Pentecoste, ne furent données que des graces extraordinaires du St. Esprit; je répons; que le plus comprend le moins, & que cet envoy tant illustre de l'Esprit, comprend celuy qui se fait invisiblement dans nos cœurs, voire qu'il n'y a rien eu au jour de la Pentecoste qui ne nous convienne en quelque façon. Car ce vent impétueux qui remplit toute la maison, où les Disciples estoient assemblez, n'est-ce pas l'efficace de l'Esprit, qui se fait entendre où il luy plaist, & qui surmontant tous empeschemens souffle où il veut? comme dit Jesus-Christ à Nicodeme, *le vent souffle où il veut & tu entends le son & tu ne sais d'où il vient, ni où il va:* ainsi en prend il de tout homme qui est né de l'Esprit. Et les langues départies, bien qu'elles montrent la grace particulière donnée autrefois aux Apostres, de parler

ler divers langages, elles ne laissent pas de montrer une grace commune à tous les fideles, en ce que Dieu sous l'Évangile sanctifie nos langues, pour annoncer sa louange: & ce feu est-ce pas cet esprit purifiant, figuré autrefois à Esaïe par un charbon vis pris de dessus l'autel, dont ses lèvres furent purifiées? Ce feu encore, est-ce pas la vertu de l'Esprit, à éclairer nos entendemens, & à échauffer nos cœurs de l'amour de Dieu, que St. Jean Baptiste montre quand il dit que Christ baptise du St. Esprit & de feu? Il sera donc convenable, qu'en cette journée de la Pentecoste Chrestienne, nous vous parlions de cet Esprit de Dieu, qui est envoyé en nos cœurs. C'est ce que nous ferons sur ces mots de l'Apôtre Rom. 8. 2. *La Loy de l'Esprit de vie qui est en Jesus-Christ m'a affranchi de la loy du peché & de la mort.* Paroles d'autant plus dignes de vostre attention, qu'elles vous représentent l'Esprit de Christ, par ses plus excellens & plus salutaires effects. L'Apôtre venoit de dire, *il n'y a maintenant nulle condamnation à ceux qui sont en Jesus-Christ, qui ne cheminent point selon la chair, mais selon l'esprit, & à cela il ajoute, car la loy de l'Esprit de vie, &c.* Paroles par lesquelles il montre que la preuve de nostre justification

tion, doit estre prise de l'efficace de l'Esprit de Dieu en nos cœurs ; cet Esprit estant Esprit de vie & Esprit de sanctification, qui scelle & applique és fidelles le mérite du sang de Jesus-Christ, & qui opere en effect une vie éternelle en nous; une vie, dis-je, opposée au péché & à la corruption, que l'Écriture appelle une mort en péché; car l'affection de la chair est mort, mais l'affection de l'Esprit est vie & paix. Afin que, d'entrée en ce texte, par la liaison de ce verset avec le précédent, vous appreniez comment vous jugerez, qu'il n'y a point de condamnation contre vous, & que vous estes en Jesus-Christ, à sçavoir, si réellement & effectivement vous sentez en vos cœurs son Esprit, vous faisant cheminer en justice & sainteté; *car si quelqu'un n'a point l'Esprit de Christ, celsuy-là n'est point à luy*, dit l'Apostre en ce mesme chapitre. Aussi certes la vie que Jesus-Christ vous a méritée en la croix, consiste non seulement en rémission des péchez, qui est un éloignement du mal, mais aussi en présence de bien, à sçavoir en l'image de Dieu résidante en nous. Cette vie donc devant estre produitte en toy par le St. Esprit, te pourras-tu glorifier du mérite de Christ; si l'Esprit du Seigneur n'a rien operé dedans toy, & n'y a point
pro-

produit ce que tu dis t'avoir esté mérité? Non, ce sont des choses qu'il faut conjoindre, le mérite de Christ & l'application qui nous en est faite par l'Esprit: afin que si tu dis, il n'y a maintenant nulle condamnation contre moy qui suis en Jesus-Christ, tu puisses ajouter, *car la loy de l'Esprit de vie qui est en Jesus-Christ, m'a affranchi, &c.*

Or ici nous ne nous arrêterons pas à réfuter les expositions de ceux, qui par ces mots de la *Loy de l'Esprit de vie*, ont entendu l'Evangile, opposé à la Loy de Moysé, laquelle ils ont estimé que l'Apostre appelloit *Loy de peché & de mort*, selon qu'ailleurs il appelle la *Loy un ministère de mort*, & dit que par elle le peché est rendu excessivement péchant. Nous vous dirons seulement que pour prendre les termes de l'Apostre en leur vray sens, il faut considérer que c'est ce qu'il a appelé ci-dessus *Loy de peché*; car ce n'est pas la Loy de Moysé qu'il a ainsi appelée, mais l'efficace des convoitises charnelles: cela est clair és mots du chapitre précédent vers. 23. *Je voy, a dit l'Apostre, une loy en mes membres, bataillant contre la loy de mon entendement & me reudant prisonnier à la loy du peché, qui est en mes membres, cela n'est pas la Loy de Moysé, car elle n'est pas en nos*

nos membres, mais c'est l'efficace du peché du vieil homme qui est en nous : cela paroît encore par ces paroles de l'Apostre du mesme chapitre vers. 21. *Je trouve cette loy en moy, quand je veux faire le bien, que le mal est attaché à moy. Je trouve cette loy estre en moy ; c'est-à-dire, cette force, puissance, efficace.* La raison de cette signification est assez évidente. Car comme un Législateur exerce son autorité, son empire & sa puissance sur les hommes, quand il leur impose ses loix & les assujettit à elles : le mot de Loi se peut bien prendre pour une efficace & puissance, qui assujettit, comme l'Apostre le montre au 1. du mesme chap. disant, *Ne sçavez-vous pas que la loy a domination sur la personne tout le temps que la personne est en vie, & si le mary meurt, la femme est délivrée de la loy du mary ?* c'est-à-dire, de la domination & de la puissance, qui l'assujettissoit au mary. Icy donc *la loy de l'Esprit de vie*, est l'efficace & la puissance de l'Esprit vivifiant : afin que par ce mot de *Loy*, vous appreniez combien est grande la vertu de l'Esprit à assujettir à loy nos pensées & nos affections. Nous lisons au 4. de Zacharie vers. 6. que Dieu promettant de délivrer son peuple de captivité & de le ramener à Jérusalem, disoit, *ce n'est point*

par

par armée, ni par force, mais par mon Esprit. a dit l'Eternel des armées, opposant à toute vertu humaine, celle de son Esprit, comme estant infiniment au dessus, d'où ensuite il represente cet Esprit, abbattant les montagnes, & les réduisant en une plaine. C'est la mesme vertu par laquelle nous sommes délivrez de la captivité du peché, & établis en la Jerusalem d'en-haut, assavoir, non quelque vertu legere, comme est celle de la chair & du sang, mais la loy de l'Esprit, la vertu du Tout-puissant, veu qu'il s'agit d'abatre dedans nous toute hautesse, qui s'esleve contre Dieu, & d'amener toutes pensées captives à l'obéissance de Christ. C'est cette efficace & vertu que Dieu fit sentir à Paul, lors que l'ayant abbattu, & le voulant convertir, il luy dit, *il t'est dur de regimber contre l'aiguillon.* Et combien est grande cette vertu, puis qu'elle change le cœur de pierre en cœur de chair, qu'elle nous fait nouvelles créatures, voire puis que par elles Jesus-Christ a été ressuscité des morts, comme dit l'Apostre Rom. 1. *Que Jesus-Christ a esté déclaré Fils de Dieu en puissance, par l'Esprit de Sanctification, assavoir par la resurrection d'entre les morts, dont aussi il dit Ephes. 1. que l'excellente grandeur de la puissance de Dieu envers nous*
qui

qui croyens selon l'efficace de la puissance de la force, est celle que Dieu a déployée en Christ, quand il l'a resuscité des morts. Ne sens-tu point encore, ô pecheur, tes affections s'affujeter à Christ? Tu n'as point encore reçu la loy de l'Esprit, tu n'as encore que la loy extérieure, la loy de la lettre, si tu avois reçu l'Esprit dedans toy, tu sentirois la loy & la puissance à affujeter à Dieu tes affections: car c'est cette loy par laquelle l'Evangile demeure le sceptre de la force de Christ, & la puissance à salut; à raison de quoy l'Apostre dit Theff. 1. *Nostre prédication de l'Evangile n'a point esté en vostre endroit seulement en parole, mais aussi en vertu & en Esprit.* Or ici pour suivre nostre Apostre considerons trois pointcs principaux,

I. Le titre de cet Esprit, à sçavoir l'Esprit de vie.

II. Le chef auquel il réside, en Jesus-Christ.

III. Les effects de cet Esprit en nous, c'est qu'il nous a affranchi de la loy du peché & de la mort.

I.
POINT.

Quant au premier point, qui est du titre de vie qui est ici donné au St. Esprit, l'Apostre 1. Cor. 15. 45. nous fait voir la raison de ce titre, quand en nous proposant deux fortes de vie & deux sources de

vie,

vie, il dit que le premier Adam a esté fait en ame vivante, & le dernier Adam en Esprit vivifiant. Là, par l'ame vivante il entend le principe de la vie naturelle, par laquelle nous vivons ici bas comme hommes & que nous avons d'Adam par la génération, mais par l'Esprit vivifiant, il entend le principe d'une vie surnaturelle, par laquelle nous vivons comme enfans de Dieu. Pour vous dire que quand le St. Esprit est appelé *Esprit de vie*, cela se raporte à la vie celeste & surnaturelle, que nous avons de Jesus-Christ, & la raison de la comparaison est que comme Adam recevant une ame vivante, son corps en fut vivifié, aussi recevans en nos ames l'Esprit de Christ, nos ames en reçoivent une vie nouvelle, un estre nouveau en sagesse, en justice & sainteté. Ce n'est pas que l'Esprit de Christ ne soit aussi l'auteur de la vie naturelle que nous avons. Car chacun de nous a à dire avec Elihu (Job 33. 4.) *L'Esprit du Dieu fort m'a fait, & le souffle du Tout-puissant m'a vivifié.* Cet Esprit est celui qui en la création se mouvoit sur le dessus des eaux, à sçavoir pour donner l'estre à toutes choses. Il est en soy la vie mesme, & la source de vie à toutes créatures. Mais il s'agist ici de la vie que nous avons par l'Evangile, de cette vie que
l'A-

l'Apostre appelle, *la vie de Dieu*, Ephes. 4. 18. quand il dit, que les Gentils estoient estrangers de la vie de Dieu, par l'ignorance & par l'endurcissement de leur cœur. Car avant la grace de la régénération, nous sommes morts en nos fautes & pechez, Eph. 2. morts en vivant, comme parle l'Apostre 1. Tim. 5. de la veuve qui vit en délices. Et certes comme sans l'ame le corps n'a point de mouvement, aussi sans l'Esprit de Dieu l'homme n'a aucun mouvement pour les choses celestes, *l'homme animal ne comprend point les choses de l'Esprit de Dieu, elles luy sont folie*: & comme le corps devient puanteur & infection, ainsi sans l'Esprit de Dieu, l'homme n'est qu'impureté & infection de vice & de peché, qui surmonte de beaucoup celle du Lazare au sepulcre, selon qu'il est dit Job 15. 16. *que l'homme est abominable, & puant qui boit l'iniquité comme l'eau*. Et ce qu'en la

Nomb. 19. Loy un homme mort rendoit souillé tout ce qui étoit autour de luy, & devoit estre porté hors du camp, hors des portes, n'estoit qu'une figure de l'execration, en laquelle est devant Dieu l'homme mort en ses pechez. Telle estant donc nostre condition naturelle, voici l'Esprit de Christ appelé *Esprit de vie*, parce que nous sommes vivifiés par luy. Nous sommes ces os secs qui fu-

furent montrez en vision à Ezechiel chap. 37. dans lesquels d'Esprit de Dieu entra, & ils revesquirent. En un mot l'explication de ce titre d'*Esprit de vie* est en ce que dit Jesus-Christ au 3. de St. Jean que nous renaissions de l'Esprit, & en St. Jean 6. 63. que c'est l'Esprit qui vivifie. Les paroles que je vous dis sont esprit & vie.

Or ici est considerable la maniere de laquelle cet Esprit vivifie, voire eu égard à laquelle Jesus-Christ oppose son Esprit à sa chair, disant, *la chair ne profite de rien, c'est l'Esprit qui vivifie.* Certes, mes Freres, tout ce qui est en Jesus-Christ est vivifiant, mais il y a une maniere de vivifier, laquelle seule convient à l'esprit, & au regard de laquelle la chair ne profite de rien. Il y a une maniere de vivifier en qualité de rançon & de sanctification, à la justice de Dieu, pour nos pechez, & c'est ainsi que la chair de Christ vivifie; & à cet égard qu'elle est appelée viande, à sçavoir, parce qu'elle est la cause meritoire de nostre vie, ayant été offerte en sacrifice en la croix, selon que dit Jesus-Christ Jean 6. 51. qu'il donnera sa chair pour la vie du monde: mais il y a une autre maniere de vivifier en qualité de cause efficiente, qui doit operer dedans nous, & y habiter, en la maniere que l'ame vivifie

F

le

le corps en habitant en luy, & y operant, & c'est ainsi que l'esprit vivifie, car il doit entrer & habiter en nos ames, voire en nos corps pour les vivifier. *Ne sçavez-vous pas*, dit l'Apostre 1. Cor. 6. 19. *que vostre corps est le temple du St. Esprit qui est en vous, lequel vous avez de Dieu.* Les Juifs donc s'abusoyent d'attribuer à la chair de Christ, ce qui convient à l'Esprit, à sçavoir, de vivifier en entrant dedans nous. Et de fait la masse & substance d'un corps ne peut entrer & habiter dedans nos ames, & y operer; veu que nos ames sont spirituelles, il faut que ce soit un esprit qui entre & habite en elles: c'est pourquoy aussi St. Paul dit Eph. 3. 17. *que Jesus-Christ habite en nos cœurs par la foy*, c'est à dire, en nos ames, parce que le cœur est le siege des affections, sur lesquelles une substance corporelle ne peut rien. Aussi Christ au lieu sus-allégué, Jean 6. 62. enseigne qu'il eslevera sa chair au ciel. *Que sera-ce donc si vous voyez le Fils de l'Homme, monter là où il estoit premierement?* & à l'oposite, St. Jean 14. v. 16 17. il console les fideles de son ascension au Ciel, de ce qu'il enverra son Esprit, *qui demeurera avec eux éternellement, & qui sera en eux.* Et pour vous montrer en effet que c'est l'esprit qui vivifie, &

non

non la chair en entrant dedans nous, la vie éternelle, qui nous est communiquée, consiste à l'égard de l'ame, en l'image de Dieu, à sçavoir, en la connoissance de l'entendement, & en la justice & sainteté de la volonté; or c'est le St. Esprit & non la chair qui produit la lumiere de l'entendement & la sainteté de la volonté: la chair a merité en la croix que cette vie fust produite en nous, mais ce qui l'y produit c'est l'esprit, qui renouele l'entendement & la volonté, comme dit l'Apostre Tite 3. que Dieu nous a sauvez par le lavement de régénération & le renouvellement du St. Esprit. Et Rom. 14. le Royaume de Dieu est justice, paix, & joye par le St. Esprit: & quant au corps, sa vie éternelle consistera en sa resurrection, mais de rechef, comme c'est bien la chair de Christ, c'est à dire, le sacrifice de la croix, qui a merité à nos corps cette résurrection, c'est non la chair, mais l'esprit qui la produit, comme dit l'Apostre Rom. 8. 10. Si Christ est en vous, le corps est bien mort à cause du peché, mais l'esprit est vie à cause de la justice. Or si l'esprit de celuy qui a resuscité Jesus des morts habite en vous, il vivifiera aussi vos corps mortels, par son Esprit habitant en vous. Aussi remarquez que comme Christ est resuscité des morts, ainsi

ferons-nous. Or Christ a esté mortifié en chair, mais vivifié par l'Esprit, dit St. Pierre au ch. 3. de sa premiere Epistre. Donc aussi nostre chair ayant été mortifiée, elle sera vivifiée par l'Esprit, & nostre Apôstre regarde à cela en nostre texte, quand il dit que *la loy de l'esprit de vie qui est en Jesus-Christ, nous affranchit de la loy du peché & de la mort.* Car pourquoy nous parle-t-il de l'esprit de vie qui est en Jesus-Christ, sinon pour nous dire que nous devons estre vivifiés par le mesme moyen que nostre chef, à sçavoir, par un mesme esprit? Or de la maniere dont l'Esprit de Christ nous vivifie, nous pouvons aller plus avant dans le mystere de nostre salut, pour une singuliere consolation de nos ames.

Car cet Esprit de Christ qui entre dedans nous, est le principal estre de Christ. Avant que Jesus-Christ prist nostre nature humaine, sa personne avoit son estre en cet Esprit éternel, & la nature humaine est survenue, non pas pour donner estre à la personne, mais pour estre jointe à la personne: donc il résulte que par cet Esprit Jesus-Christ est dedans nous, vrayement & très-réellement, voire que par cet esprit nous sommes jointés à son corps. Car par tout où est cet esprit il atteint, par son
estren-

estenduë infinie, jusques au corps de Christ, qui est au Ciel à la droite de Dieu, tellement que par cet esprit nous sommes unis au corps de Christ, & demeurons chair ^{1. Cor.} de sa chair & os de ses os, nostre chair & ^{12.} la sienne estans vivifiées par un mesme esprit. ^{1. Cor.} 6.

Et voilà pourquoy nous est appliqué le merite de Christ. Car certes ce merite ne pouvoit nous estre imputé, que nous ne fussions un mesme corps avec celuy qui avoit satisfait à Dieu. Voici donc le mystere que l'obéissance de Christ, & le sang espandu en la croix nous est alloué, pour ce que par un mesme esprit, nous sommes incorporez à cette mesme chair, qui a esté offerte en sacrifice en la croix, & que nous sommes faits membres de celuy qui a satisfait: or la justice & la satisfaction du chef appartient aux membres.

Et d'ici vous apprendrez pourquoy les réprouvez n'ont point de part au merite de Jesus-Christ. Ce n'est pas que le merite de Christ, soit trop court pour s'estendre sur eux: Car Jesus-Christ a suffisamment satisfait, non seulement pour nos pechez, mais aussi pour ceux de tout le monde. Mais c'est qu'ils n'ont pas receu par foy le St. Esprit pour estre incorporez à Christ, mais sont demeurez en leur endurcissement. Car s'ils

eussent esté incorporez à Christ, la vie & le salut de Christ se fust entendu sur eux, veu que Christ est le Sauveur de son corps.

Et si c'est l'Esprit qui nous vivifie, n'en recueillez-vous pas ces enseignemens?

I. Que nostre vie spirituelle ne vient nullement des forces naturelles du prétendu franc-arbitre, mais de l'Esprit de Dieu, selon que dit St. Jean au ch. 1. de son Evangile, que *ceux qui croient en Jesus-Christ, ne sont point nez de sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais sont nez de Dieu; & que s'accomplit en nous mystiquement ce qui est dit d'Isaac, quant à la naissance qu'il eut d'Abraham, qu'il étoit né selon l'esprit, d'autant qu'il n'estoit point né des forces naturelles d'Abraham & de Sara, mais de la vertu de Dieu surnaturelle.*

II. Que la fontaine de vie éternelle est mise dedans nous, à sçavoir, l'esprit de vie, comme dit Jesus-Christ Jean ch. 4. 14. *Qui boira de l'eau que je luy donnerai, elle sera en luy une fontaine d'eau en vie éternelle. Or, disoit-il, cela de l'Esprit que devoient recevoir ceux qui croient en luy, comme Jean 7. 39. s'en explique en pareil sujet.*

III. Que nos ames & nos corps sont l'habitation de la divinité, selon que dit l'Apo.

sur le chap. VIII. des Rom. v. 2. 127

L'Apostre 1. Corinth. 3. 16. *Ne sçavez-vous pas que vous estes le temple de Dieu? & que l'Esprit de Dieu habite en vous?*

IV. Que nos fonctions doivent estre divines & spirituelles. Car si nos fonctions naturelles montrent que nous avons été faits en ame vivante, ne faut-il pas aussi que par les fonctions des vertus Chrestiennes, nous tesmoignons que nous avons receu l'esprit de vie spirituelle & éternelle.

Ayans veu en quel sens le St. Esprit est appelé *Esprit de vie*, & comment il nous vivifie, voyons en second lieu, où reside cet Esprit. L'Apostre dit, que c'est en *Jesus Christ*. Jesus-Christ se considere en deux façons, à sçavoir entant que Dieu, & entant que Mediateur. Entant que Dieu il n'y a nul doute, que le St. Esprit reside en luy comme en son origine, veu que le St. Esprit procede de luy & du Pere, c'est pourquoy Jesus-Christ ayant dit en St. Jean 16. 7. *qu'il enverra le Saint Esprit*, en monte julques à cette raison, que le St. Esprit a origine du Pere & de luy, v. 14. *Il prendra du mien & vous l'annoncera, tout ce qu'a mon Pere est mien, c'est pourquoy j'ai dit qu'il prendra du mien, & qu'il vous l'annoncera.* Mais je dis qu'il faut aussi considerer Jesus-Christ comme

II.
Point.

F 4.

Me-

Mediateur, pource qu'ayant, entant que Mediateur, satisfait à la justice de Dieu, par sa mort, l'Esprit de vie a esté mis en luy, comme en une source, & en toute plénitude, pour découler de là sur tous les fideles. C'est pourquoy vous voyez que le St. Esprit fut differé d'estre envoyé sur la terre, quant aux graces extraordinaires, jusques à ce que ce Mediateur fust entré dans le Ciel, c'est à dire, qu'il comparust par son sang dedans le sanctuaire celeste, où le Pere acceptant solennement la satisfaction faite par ce Moyenneur en la croix, luy donna pour tesmoignage de cette acceptation, d'espandre le St. Esprit sur les hommes, comme l'enseigne l'Apostre Eph. 4. disant, que *Jesus-Christ étant monté en haut a donné des dons aux hommes, & Jesus-Christ luy-mesme en St. Jean ch. 16. Il vous est expedient que je m'en aille, car si je ne m'en vais, le Consolateur ne viendra point à vous, mais si je m'en vais je le vous enverrai.* C'est pourquoy St. Paul Eph. 1. dit que *Dieu nous a bénis, de toute bénédiction spirituelle és lieux celestes en Christ*: il dit *bénédiction spirituelle*, pource qu'il parle des graces du St. Esprit, il dit *en Christ*, parce que c'est par le merite du Mediateur, & en sa communion, que ces graces nous sont conférées, il dit *és lieux*

ce.

celestes, parce que comme anciennement le Sacrificateur entroit avec le sang du sacrifice dedans le Sanctuaire, à ce que Dieu acceptant ce sang, espendist sur le peuple sa bénédiction, ainsi il a fallu que Jesus-Christ nostre Souverain Sacrificateur, entrait au Sanctuaire celeste, à ce que Dieu acceptant solennellement son sacrifice, ce Mediateur fust fait la source de toute grace, pour estre espanduës sur son Eglise. C'est ce que St. Jean au 3. de son Evangile nous a voulu enseigner, quand il dit que *Dieu ne donne point à Christ l'esprit par mesure, & au 1. chap. que Christ est plein de grace & de verité, & que de sa plénitude nous avons tous receu grace pour grace:* aussi au chap. 2. de sa 1. Epistre appellant le St. Esprit Onction, d'autant que Jesus-Christ a esté oinct du St. Esprit, & disant que *cette onction nous enseigne toutes choses,* il dit que *c'est l'onction que nous avons receuë de Christ.* Aussi certes avez-vous entendu souvent que comme l'huile estoit mise sur la teste du Souverain Sacrificateur, & de là s'espandoit sur son corps; ainsi Jesus-Christ nostre chef a esté oinct du St. Esprit, afin que cette onction s'espande sur tout son corps mystique qui est l'Eglise. Or cette meditation que Jesus-Christ est la source de l'Esprit de vie, non seulement comme Dieu, mais

E 3

aussi

aussi comme Mediateur est pour nostre singuliere consolation. Car si l'Esprit de vie estoit simplement en Jesus-Christ comme Dieu, vous pourriez dire, qu'il ne s'enfuit pas de là que le St. Esprit vous soit communiqué, parce qu'il n'y a pas de consequence de Dieu à nous: Mais de nostre chef & de nostre Mediateur à nous, il y a une conséquence évidente. La vie du chef ne peut estre retenuë dedans le chef à l'exclusion de son corps. Il ne peut estre chef sans vivifier ses membres. Afin, ô Fideles, que quand vous voyez le St. Esprit estre descendu sur Jesus-Christ des Cieux, en forme de colombe, & quand vous oyez Jesus-Christ, disant *l'Esprit de l'Eternel est sur moy, parce que l'Eternel m'a oinct*, & le Psalmiste, disant, *ô Dieu, ton Dieu t'a oinct d'huile de liesse par dessus tes compagnons*, vous inferiez de là que cette huile resjouissante s'espandra en vos cœurs, pour vous consoler & vous fortifier és afflictions les plus grandes.

Et d'ici recueillez deux choses. I. La perfection de vostre Mediateur, car si la source de vie, l'Esprit de vie est en luy, n'est-ce pas afin que vous reconnoissiez que vous estes rendus accomplis en luy, & qu'en luy habite corporellement toute la plénitude de Deité? Estes-vous en la mort, voici celuy
qui

qui est la resurrection & la vie, puis qu'il possède l'Esprit de vie. C'est pourquoy St. Jean disoit au 5. chap. de sa 1. Epist. *C'est ici le tesmoignage que Dieu nous a donné la vie éternelle, & cette vie est en son Fils, qui a le Fils a la vie.* Avez-vous besoin de sapience! Voici celuy en qui resident les trelors de sapience & de science, car l'Esprit est Esprit de sapience & d'intelligence. Enfin avez-vous soif? Voici Jesus-Christ par cet Esprit qui est la fontaine d'eau vive, comme St. Jean au ch. 7. dit ces paroles de Jesus-Christ. *Si quelqu'un a soif qu'il vienne à moy & boive. Qui croit en moy, comme dit l'Escriture, il decoulera de son ventre des fleuves d'eau vive,* entendant cela de l'Esprit que devoient recevoir ceux qui croiroient en luy.

Secondement recueillez d'ici nostre adoption, comme dit St. Paul Gal. 4. 6. *Parce que vous estes enfans, Dieu a envoyé l'esprit de son Fils en vos cœurs, criant Abba Pere. Maintenant donc tu n'es plus serf mais fils, que si tu es fils, tu es aussi héritier de Dieu par Christ.*

Voyons maintenant en troisiéme & dernière lieu les effects de cet Esprit. *La* ^{III. Point.} *loy de l'esprit de vie qui est en Jesus-Christ, dit l'Apostre, m'a affranchi de la loy du péché & de la mort.* Dieu jadis ramen-

tevoit à son peuple, la délivrance de la servitude d'Égypte, & par cette délivrance exaltoit sa bonté & sa puissance : mais voici beaucoup plus par l'Évangile, à sçavoir, *l'affranchissement du péché & de la mort.* Voici le Jubilé Chrestien auquel est annoncé *la liberté aux captifs, & aux prisonniers ouverture de la prison, non par la vertu d'aucune créature, mais par la loy de l'esprit de vie, qui est en Jesus-Christ.* Or si vous avez entendu ci-dessus, quelle étoit la loy de l'esprit de vie, c'est à dire, quelle sa vertu & son efficace à regner dans nos cœurs; considérez ici, pour magnifier les bontez du Seigneur, quelle étoit *la loy du péché & de la mort,* dont nous sommes affranchis.

Le *péché & la mort,* sont deux tyrans, dont le chef est Satan, qui en effect, opere avec efficace és enfans de rébellion: *La loy, ou la domination du péché,* est que naturellement nous accomplissons les desirs de la chair & de ses pensées, de forte que l'homme n'a de mouvement que pour servir & obéir au péché. Et sa tyrannie est telle, qu'il tient toutes les facultez de l'homme assujeties, *l'entendement* par les tenebres de l'ignorance, jusques-là que l'entendement de l'homme n'a la liberté de rien comprendre des choses célestes.

lestes : Il tient aussi par ce moyen le cœur en servitude, selon que Dieu dit Gen. 6. que l'imagination des pensées du cœur de l'homme n'est que mal en tout temps, & l'Apôtre Rom. 8. que l'affection de la chair est inimitié contre Dieu, & qu'elle n'est point sujette à la Loy de Dieu, & que de vray elle ne le peut, c'est pourquoy ceux qui sont en la chair ne peuvent plaire à Dieu. Et de fait quelle est l'affection que le péché n'ait asservie ? L'amour de l'homme non régénéré, n'est que l'amour du monde qui est inimitié contre Dieu. Sa convoitise, est la convoitise des yeux, la convoitise de la chair, & l'orgueil de la vie. Sa haine est la haine du prochain, d'où procedent la jalousie, l'envie, la noise, les débats. Sa joye & ses plaisirs ne sont que les delices du péché : il ne se plaist qu'en ce borbier. Ses tristesses ne sont que chagrins inutiles, qui rongent son esprit. Il ne sçait que c'est de la tristesse selon Dieu, pour estre affligé de l'avoir offensé. Ses craintes pour les choses du siècle, le bourrellent, & si elles regardent au de là de cette vie, ce sont des craintes serviles, & des terreurs des peines éternelles des enfers. O captivité & servitude horrible ! Et si une seule passion travaille grandement, combien sera dure la domination de toutes ? Car prenez

moy un homme tirannisé de l'avarice, ou de l'ambition, n'est-il pas vrai qu'il ne peut rien penser ni faire que pour ce tyran? que de sollicitudes & de chagrins resveillent son sommeil, que le jour il interrompt ses repas & va & vient, pour parvenir à ses fias? Il se tourne de tous costez, & se déguite en diverses façons, & blesse sa conscience à toute heure pour tromper son prochain. Et combien plus grande sera la servitude de l'homme, s'il est travaillé de diverses passions tout à la fois, comme d'avarice & d'ambition, dont l'une le porte à la dépense; & l'autre le retient, alors l'homme se trouve agité par ces passions, comme un prisonnier qui faisant de la résistance est mené par divers sergens, qui le tirent & le violentent de tous costez. O que les Docteurs de l'Eglise Romaine ont bonne grace, quand ils parlent de l'homme avant la grace, de vouloir maintenir un franc-arbitre & une liberté contre cette servitude de péché, tant reconnuë par l'expérience, & tant exprimée en l'Ecriture sainte! *L'Esprit de vie vous affranchit*: donc avant l'Esprit de vie nous sommes serfs du péché. *Qui fait péché, dit Jesus-Christ, est serf de péché. Et si le Fils vous affranchit vous serez vrayment francs*, dit ce grand Sauveur: donc à l'opposite,

Jean 8.
34. 36.

vous sommes serfs du péché. *Qui fait péché, dit Jesus-Christ, est serf de péché. Et si le Fils vous affranchit vous serez vrayment francs*, dit ce grand Sauveur: donc à l'opposite,

opposite,

posite, si le Fils ne nous affranchit nous sommes serfs.

Il est bien vrai que cette servitude ne force pas la volonté. Mais je dis qu'en cela la servitude est d'autant plus grande que l'homme se porte volontairement au péché, comme les Diables sont d'autant plus serfs du péché, qu'ils prennent plaisir à pécher & à offenser Dieu.

Mais voici une autre *servitude*, à sçavoir celle de *la Mort*. Car le gage du péché c'est la mort, entendez la mort corporelle, comme entrée en la mort seconde, & es tourmens éternels. Car si l'homme n'est délié de ses pechez par l'Evangile, il est lié de chaînes d'obscurité, pour souffrir éternellement, & la pluspart des hommes qui vous semblent libres en la terre, sont pourtant liez des chaînes du péché, pour estre trainez aux supplices de l'Enter. Remarquez cette liaison que fait l'Apostre du péché & de la mort, pour vous dire que tout péché de sa nature est mortel; mais aussi pour vous dire que vous regardiez soigneusement, quel est le fruit du péché, à sçavoir, que le péché amené à sa fin engendre la mort. Satan te promet ordinairement du plaisir, du profit, de l'honneur, du péché & par ces fausses couleurs il amorce ta convoitise, mais il est plus
fraud.

Jaq. 1.
15.

frauduleux que Laban, pour changer ton salaire, au lieu de tes plaisirs, de tes richesses, de tes honneurs tu trouveras la mort, & nous comparons les promesses de Satan, du monde & de la chair, à l'égard de ce qui en arrive, à celles qu'Hemor faisoit aux enfans de son peuple, il leur promettoit qu'ils attireroient à eux le bestail & la substance de Jacob : mais il arriva au contraire, qu'ils furent misérablement pillés & mis à mort. C'est là l'événement ou l'issue des promesses mondaines, comme l'enseigne l'Apôtre, disant au 6. des Rom. *Quel fruit aviez-vous es choses desquelles maintenant vous avez honte? Certes leur fin est la mort.*

Gen.
34. 23.

Or contre la loy du péché & de la mort, nous sommes affranchis par la loy de l'Esprit de vie qui est en Jesus Christ. C'est ce que nous enseigne l'Apôtre 2. Cor 3. 17. disant que *là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté.* Car comme le péché tenoit nos ames asservies, par les ténèbres de l'entendement, d'où provenoit la corruption de la volonté & des affections, l'Esprit de vie entre en nos entendemens, par une lumière celeste, faisant connoître à l'homme l'amour du Pere celeste, & la beauté de sa face en Jesus Christ; & par cette lumière le fidele esprit de la beauté de Christ.

2 Cor.
4. 6.

Christ.

Christ, & ravi de l'amour & de la charité de Dieu, a un grand déplaisir de l'avoir offensé, & d'avoir effacé dedans soy son image, & conçoit un desir ardent de se transformer en sa semblance, comme l'enseigne l'Apostre 2. Cor. 3. 18. disant, *Nous tous qui contemplons comme en un miroir la gloire du Seigneur à face découverte, sommes transformez en la mesme image de gloire en gloire comme par l'Esprit du Seigneur.* Ainsi le règne du peché s'anéantit dedans nous. *Le peché, dit St. Paul Rom. 6. 14. n'aura point de domination sur vous, puis que vous n'estes point sous la loy, mais sous la grace; & au vers. 17. Graces à Dieu, que vous avez esté serfs du peché: mais vous avez obéi de cœur à la forme expresse de doctrine, à laquelle vous avez esté attiré. Ayans donc esté affranchis du peché, vous estes faits serfs à la justice.*

2. Outre la lumière que cet Esprit produit en nos entendemens, & la sanctification en nos volontez, afin que nous ne succombions sous le peché, par le faix des afflictions; il soulage nos foiblesses, estant en nous un Esprit de priere & de consolations; & nous formant à la patience dans les maux, & à l'espérance ferme des biens avenir, proportionnant son secours à nos maux, déployant sa vertu dans nos infir-
mi-

mitez, donnant avec la tentation l'issue, nous tournant les maux en biens, en nous donnant la sagesse d'en profiter à salut, & enfin nous rendant plus qu'e vainqueurs, selon que cet Esprit en nous est plus grand en bonté & en force pour nous sauver, que ne scauroient estre méchans & puissans pour nous perdre toutes les forces du monde, de la chair, du diable & de la mort.

Mais remarquez que l'Apostre ne dit pas que nous sommes affranchis du peché & de la mort simplement & absolument, mais de la loy du peché & de la mort; c'est-à-dire de l'empire & de la domination du peché & de la mort: afin que nous reconnoissions que l'homme fidele pendant qu'il vit ici bas, a des restes de peché en ses membres, pour lesquels il a à soupirer; que nostre régénération par l'Esprit de vie, n'a encore que ses commencemens; que le peché n'y regne plus, à la verité, mais néanmoins y habite encore, comme le Jebusien habita encore parmi les enfans d'Israël, en Canaan, quoy qu'il n'y domina plus comme auparavant: afin que vous rejettiez la doctrine ertonée de l'Eglise Romaine, de la parfaite justice de l'homme régénéré, par laquelle il accomplit tous les commandemens de la loy de Dieu, & mesme peut.

fai.

faire plus que la loy de Dieu ne luy commande, ce qu'ils appellent des œuvres de supererogation; qu'au contraire nous disions toujours avec David Ps. 143. *Eternel, n'entre point en jugement avec ton serviteur, car nul vivant ne sera justifié devant toy, à sçavoir si tu le juges selon ses démerites à la rigueur de ta loy: & avec St Paul Phil. 3. 13. Je ne me repaute point encore avoir apprehendé: mais je fais une chose, c'est qu'en oubliant les choses qui sont en arriere, & m'avancant aux choses qui sont en devant, je tire vers le but, assavoir au prix de la supernelle vocation de Dieu en Jesus-Christ.*

Comme de la loy du peché, venoit la loy de mort, aussi de l'affranchissement de la loy du peché, nous vient l'affranchissement de l'empire, ou de la loy de la mort. Car cet Esprit de vie, qui vient en nous, commence en nos ames une vie sainte, spirituelle & eternelle, qui ayant son commencement & son progres ici bas, aura son comble & sa perfection dans le Ciel, qui fait que la mort se trouve au fidele estre, à l'égard de l'ame, une entrée agréable en paradis; selon que dit St. Paul, 2. Cor. 5. que quand nostre habitation terrestre de cette loge est détruite, nous avons un édifice de par Dieu, une maison éternelle és cieux, c'est pourquoy nous aimons mieux estre étran-

étrangers de ce corps & estre avec le Seigneur. Car il n'y a mainstenans nulle condamnation à ceux qui sont en Jesus-Christ. Qui croit en moy, dit Jesus-Christ, il ne viendra point en condamnation; mais est passé de la mort à la vie. Et à l'égard du corps, cet Esprit de vie qui y habite, y est la cause qui les ressuscitera un jour en gloire, comme dit l'Apôstre. Rom. 8. 11. Si l'Esprit de celuy qui a ressuscité Jesus-Christ des morts habite en vous, celuy qui a ressuscité Christ des morts vivifiera aussi vos corps mortels par son Esprit habitant en vous. La mort du corps se trouve estre un préparatif à l'immortalité & à l'incorruption du corps, tout de mesme que quand la semence est mise en terre, le grain passe tellement par la mort, qu'il est pour surmonter la mort & pour revivre & pour fructifier, après ces préparations & dispositions nécessaires, afin que vous disiez, que comme le grain qui est semé en terre n'est point perdu; aussi vostre corps ne perit point par la mort; mais comme dit l'Apôstre 1. Cor. 15. il est semé pour estre vivifié, il est semé en corruption pour ressusciter en incorruption; il est semé en foiblesse & deshonneur pour ressusciter en force & en gloire. Qui est-ce donc qui ne s'écrierait avec l'Apôstre, O mort! où est ta victoire? ô sepulchre! où est ton éguillon? or
l'é-

l'éguillon de la mort c'est le peché, & la puissance du peché c'est la loy; mais graces à Dieu qui nous a donné la victoire par Jesus-Christ nostre Seigneur. Mais comme nous avons dit ci-dessus, que contre le peché l'Esprit de vie non seulement nous eclaire & nous sanctifie, mais de plus nous console & nous fortifie dans les afflictions; aussi faut-il ajouter que contre la mort l'Esprit de vie non seulement affranchit de la domination de la mort nos ames & nos corps, mais mesme qu'il nous affranchit des craintes & des frayeurs de la mort.

Car l'Apostre nous dit Hebr. 2. 15. que *pour la crainte de la mort nous estions toute nostre vie assujettis à servitude.*

Et voici contre cette crainte, *l'Esprit de vie qui est au fidele l'arrhe de nostre heritage, jusques à la redemption de la possession acquise Ephes. 1. 14. tellement que par luy le fidele se glorifie contre la mort, & dit qu'il luy est bon de deloger pour esire avec Christ. Car la dilection de Dieu est épandue dans nos cœurs par le St. Esprit qui nous est donné. Pour vous dire que ceux-là anéantissent l'Esprit de vie en nous, qui veulent que le fidele soit toujours en deffiance de son salut, & en doute si sa mort sera l'entrée des enfers, & ne veulent point que le fidele puisse dire, qu'il est delivré de l'ire & de la malédiction de Dieu. Car si l'Esprit*
de

de Christ, que nous avons reçu, nous est Esprit de vie, s'il nous affranchit de la loy du peché & de la mort, comment douterons-nous? Mais si chaque fidele le reçoit en foy-mesme, mesme le reçoit afin qu'il soit en luy *l'arrhe de l'heritage celeste*, faudra-t-il que le fidele ne se puisse appliquer le salut? & pourtant vous voyez ici cette application, l'Apostre disant, *la Loy de l'Esprit de vie, qui est en Jesus-Christ, m'a affranchi de la loy du peché & de la mort.* Et afin que vous sçachiez qu'il enseigne tous les fideles à tenir le mesme langage, il dit cela après avoir dit généralement, *qu'il n'y a maintenant nulle condamnation à ceux qui sont en Jesus-Christ;* & il dit après, *nous n'avons pas reçu un Esprit de servitude, pour estre derechef en crainte.* Que si les mondains objectent, qu'ils ne sentent point cet Esprit dedans eux, je répons, qu'en effect ils ne le sentent pas, mais que celuy qui l'a reçu le sent. C'est ce caillou blanc que nul ne connoist sinon celuy qui le reçoit, & vous ramentevez ce que dit Jesus-Christ de ce sien Esprit Jean 14. *Le monde ne le peut recevoir, parce-qu'il ne le voit & ne le connoit point. Mais vous le connoissez, car il demeure avec vous & sera en vous.* A la verité nous ne sçavons pas la maniere dont cet Esprit opere dans nos

cœurs,

cœurs, mais nous en sentons les effets par la repentance & par la foy qu'il produit en nos ames, comme il y a cent choses en la nature dont nous ne comprenons point la maniere de leurs opérations, mais nous en voyons les effets, comme dit Jesus-Christ, qu'on ne sçait d'où vient le vent ni où il va, mais qu'on en oit le son, & qu'ainsi en est-il de tout homme qui est né de l'Esprit. Le son de cet Esprit en nos cœurs, c'est son efficace, à régénérer nos ames, à mortifier le peché avec ses convoitises, & à nous remplir de consolation & d'assurance en Dieu, contre tout ce qui nous pourroit perdre.

Maintenant, mes Freres, finissons, ti-^{Con-}
rans des choses que nous avons ouïes, une ^{clusion}
disposition convenable, pour participer au Sacrement auquel nous sommes appelez.

Disposons nous premierement par repentance & humiliation; en voici un grand sujet: Car cet *Esprit de vie*, qui vient pour nous affranchir de la loy & de la sujétion du peché & de la mort, nous montre que naturellement & de nous-mesmes nous sommes en la mort & en la servitude de Satan & du peché. Et qui est celuy qui n'ait sujet de soupirer pour une misere si grande? N'eussions nous transgressé qu'en un point la Loy de Dieu, nous méritons la mort.

mort. Et combien plus comme serfs de peché, n'ayant rien laissé à transgresser. Mais que le fidele considère ses deffauts, non seulement en sa condition naturelle, mais aussi sous la grace, où Dieu l'a appelé à soy, pour le délivrer de la servitude du peché. Car n'est il pas vrai, que depuis le peché n'a que trop regné en nous? N'est-il pas vrai qu'au lieu de mortifier ce qui restoit du vieil homme dedans nous, nous l'avons laissé souvent prévaloir sur l'Esprit, par diverses convoitises, l'un par ambition, l'autre par avarice, l'autre par paillardise, l'autre par envie & par haine contre ses prochains? N'est-il pas vrai que la vie de l'Esprit a esté trop foible en nous, & que nous l'avons laissée languissante, par deffauts de pieté, de charité, de concorde, & de débonnairété.

Combien de fois par nos pechez avons nous contristé cet Esprit par lequel nous avons esté séelez? Et combien de fois l'avons nous presque esteint dedans nous? Ici donc qu'un chacun humilié, s'escrie avec David, Ps. 51. *O Dieu aye pitié de moy, selon ta gratuité, selon la grandeur de tes compassions efface mes forfaits, lave moy tant & plus de mon iniquité, & me nettoye de mon peché, vers. 12. O Dieu crée en moy un cœur net, & renouvelle dedans moy*

un esprit bien remis. Ne me rejette point de devant ta face, & ne m'oste point l'esprit de ta sainteté. Estes-vous ainsi touchez, mes Freres, l'Esprit de vie qui est en Jesus-Christ, vous sera donné. Car cette eau de vie est promise à ceux qui sont alterez. Esai. 44. 3. Je resspandrai des eaux sur celuy qui est alteré, & des rivieres sur la terre seche. Je resspandrai mon Esprit sur ta posterité: & de fait qui sont ceux que Jesus-Christ appelle travaillez & chargez. Ne dites point que vostre milere est trop grande; Car que vous soyez en la mort mesme, voici l'Esprit de vie pour vous en retirer. Voici l'efficace & l'abondance de grace, qui abonde où le peché a abondé. Et qu'est-ce que cet Esprit vous vient appliquer que le sang de Christ qui purge de tout peché, & qui blanchit comme la neige, fussiez-vous aussi rouge que le vermillon? sçachez que venans ici avec la repentance & la foy, vous ferez par cet Esprit faits un mesme corps avec Jesus-Christ, afin qu'ensuite vous ayez communion à tous ses biens. Mesme par cet Esprit le Pere & le Fils demeureront chez vous éternellement. Mais qu'aussi nous soyons ressolus de vivre desormais non point selon la chair, mais selon l'Esprit de vie qui est en Jesus-Christ, & de produire & faire paroître les fructs de l'Esprit,

G

prit,

prit, qui font charité, debonnaireté, bonté, loyauté, douceur, attrempance. Soyez, mes Freres, desireux de ces choses, puis qu'elles font la vie éternelle, & le regne de Dieu mesme en nous. Que l'esprit de ce monde conduise les mondains en dissolution & vanité, quant à nous qui sommes à Jesus - Christ, suivons la conduite de son Esprit & nous remporterons ces consolations: Que nous ferons plus que vainqueurs de tous maux: car rien ne pourra prévaloir contre l'Esprit du Dieu vivant. C'est ce grand Consolateur qui fera toujours avec nous. Que la mort n'aura plus de puissance de nous nuire, puis que l'Esprit de vie qui est en Jesus-Christ l'a desarmée & luy a osté son éguillon, qui étoit le peché, afin que maintenant par cet Esprit de vie nous considerions la mort comme un passage à la vie, comme le passage du Jordain, par où le peuple d'Israël passoit du desert en Canaan, car elle nous transmet de ce lieu de travaux en la Canaan celeste. Elle est la fin de nostre pérégrination, & nostre entrée en la maison de nostre Pere celeste. Que si vous la voyez fauchant & perdant les mondains, vous disiez d'eux comme David au Ps, 49. 15. *Leur force*

sur le chap. VIII. des Rom. v. 2. 147
force sera le sepulcre, pour les y faire con-
sumer estant chacun d'eux transporté de son
domicile. Mais Dieu rachetera mon ame
de la puissance du sepulcre quand il me pren-
dra à soy. Amen.



G 2

SER-